

## Delphine COUTURIER, le modèle supposé de Madame Bovary, a-t-elle été en pension à Cailly ?

Dans le *Journal de Rouen* du samedi 22 novembre 1890, l'érudit Georges DUBOSC se targuait de révéler l'identité de la vraie Madame Bovary et celle de son mari, ce couple rendu à jamais immortel par le génie littéraire de Gustave Flaubert. Dans cet article, G. Duboc révèle que le village de Yonville l'abbaye n'est autre que le bourg de Ry, que Madame Bovary est inspirée du personnage de Delphine C... et son mari de celui de l'officier de santé de Ry, un certain D... A l'époque, il était aisé pour les habitants de Ry de découvrir l'identité de ce couple et il était encore possible d'observer la tombe de Delphine C. , qui ne fut volée qu'en 1896. Voici ce que l'on pouvait lire sur la stèle funéraire appuyée contre le mur de l'église :

ICI  
repose  
le corps  
de Delphine  
COUTURIER  
épouse de Mr  
DELAMARE  
médecin, décédée  
le 6 mars 1848  
Priez Dieu  
pour le repos de son âme

Près de vingt ans plus tard, dans le n° du 30 octobre 1907 de *La Presse médicale*, Le Dr Raoul Brunon, Directeur de l'Ecole de médecine de Rouen, fit paraître un article intitulé: « A propos de Madame Bovary ». Il y révélait que l'héroïne du roman, de son vrai nom Delphine C. « *avait été, dans son enfance, une compagne de ma mère, elles avaient été en pension quelques mois ensemble dans le joli bourg de Cailly chez Mademoiselle Pauline Bisson qui tenait une institution de « Jeunes demoiselles* ». »

En acceptant cette hypothèse relative à l'identité de la célèbre héroïne, bien que Flaubert ait écrit : « *Madame Bovary n'a rien de vrai. C'est une histoire totalement inventée.* », il est tentant de plonger dans les archives et de partir à la recherche de la vraie Delphine Couturier, ce que nombre d'historiens, de généalogistes ou de passionnés n'ont pas manqué de faire. Nous nous intéresserons ici simplement à la révélation du Pr Raoul Brunon selon laquelle sa mère - Adèle SAUVAGE, née à la Rue Saint Pierre le 29 juin 1820 - et Delphine Couturier avaient été ensemble en pension à Cailly chez « *Mademoiselle Pauline Bisson* ». Ajoutons que selon un autre auteur, la nourriture de cette pension laissant à désirer, son père la retira pour la mettre au couvent à Rouen. (J. Keller, 1913). Voyons donc ce que nous disent les archives.

Véronique Delphine COUTURIER est née le 17 février 1822, à la Rue Saint Pierre, fille de Pierre Jean Baptiste Couturier, cultivateur à la Rue Saint Pierre et de Madeleine Martine Véronique Lerouge, mariés à Vieux Manoir le 11 septembre 1821.

A peine âgée de 18 ans, Delphine COUTURIER se maria le 7 août 1839 à Blainville Crevon avec l'officier de santé Eugène DELAMARE, veuf d'un premier mariage, demeurant à Ry. Notons qu'un des deux témoins de ce mariage était Pierre Jacques Lambert, cordonnier à Cailly, oncle de la future.

Nous pouvons donc constater qu'il existait bien des liens entre Delphine Couturier et Cailly et qu'il était tout à fait possible que la mère du Dr Brunon ait été en pension avec la future Madame Delamare. Aussi nous sommes partis à la recherche d'une institution de « jeunes demoiselles » à Cailly dans la décennie 1829-1839 et d'une Mademoiselle Pauline Bisson.

Avant la loi Guizot et la création de l'école primaire élémentaire (1833) il existait déjà un enseignement primaire à Cailly. Pour les filles, on comptait même deux écoles : l'une tenue par Anne MULOT, religieuse, depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> jusqu'à au moins 1826, et l'autre tenue depuis 1801 par Marie Catherine RENARD (1774-1845), qui exerçait encore en 1839.

En 1832, Le maire de Cailly M. Beau fit construire, « *en face le chemin rendant de Cailly à St Germain* » un bâtiment carré de 13 m de côté pour servir de maison d'école, qu'il loua à la commune à partir de janvier 1834. Une école primaire élémentaire s'y installa, dirigée par un instituteur. En 1839, une pétition des notables et habitants de Cailly fut signée afin d'obtenir, comme dans les bourgs voisins, une institutrice « *indispensable pour la bonne éducation et l'instruction morale et religieuse, si essentielle au sexe de toutes les classes.* » et de quoi la loger. A la fin de l'année 1839, une 2<sup>e</sup> école communale pour les filles fut ouverte avec, pour institutrice une certaine Pauline Lefrançois. Pour l'année scolaire 1843-44, on retrouve à Cailly une dénommée BUISSON, institutrice de l'école des filles. Il s'agissait en réalité de Julie Pauline BISSON, née à Rouen le 30 avril 1818, ayant obtenu son certificat de capacité pour l'instruction primaire élémentaire à Rouen le 2 mars 1841. Elle tint bien un pensionnat de jeunes filles à Cailly avec sa sœur Louise et, dans le recensement de 1846, on y dénombre neuf pensionnaires, âgées de 8 à 14 ans mais point de Delphine Couturier ni d'Adèle Sauvage, ce qui n'a rien de surprenant au vu de l'année de ce recensement.

Flaubert, dans son roman, nous dit, au sujet de la jeunesse d'Emma Bovary : « *Lorsqu'elle eut treize ans, son père l'amena à la ville pour la mettre au couvent* ». Aussi, on peut supposer que si Delphine Couturier a séjourné au pensionnat de Cailly pendant quelques mois, ce dût être aux alentours de 1836. Or il s'agit là d'une date antérieure à l'installation de Pauline Bisson à Cailly. Dans les archives municipales de Cailly, on retrouve en effet une pièce datée du 28 mai 1843 qui nous indique que :

« *M. Esnaut donne à bail pour trois, six ou neuf années la propriété dite les vieux châteaux sise à Cailly avec toutes ses dépendances à Mademoiselle Bisson qui l'accepte.* » [...] *Conditions spéciales. M. Esnaut ayant l'obligation de faire à ses frais certains travaux pour l'usage de pensionnat qui seront mentionnés dans un compromis fait à ce sujet.* »

Delphine Couturier s'étant mariée en 1839, il paraît donc impossible qu'elle ait pu être pensionnaire à Cailly chez Pauline Bisson qui ne s'installa dans ce village qu'en 1843.

Il faut donc supposer que si la jeune fille fut mise en pension pendant quelques mois à Cailly, ce dut être chez une autre enseignante qui reste à identifier.

D'après une communication orale faite à Cailly le 30 septembre 2016.